
Notre vision et nos valeurs

Nous cultivons une approche globale de la politique pour gérer notre vie en société. Nous nous engageons en faveur d'un développement durable en tenant compte des aspects tant sociaux qu'économiques et environnementaux. Une économie de marché qui mise sur l'innovation et la durabilité, le respect de la nature, une démocratie vivante ainsi qu'une société tolérante et solidaire en sont les fondements.

Pour nous, la sauvegarde de la biodiversité est un devoir moral et une nécessité économique. Un environnement préservé et des finances saines sont essentiels pour maintenir notre prospérité. Il nous incombe de protéger nos ressources en y apportant une croissance durable pour les générations futures. Nous devons éviter de leur laisser des charges écologiques et financières insupportables. Pour cela, nous voulons recourir en premier lieu à des incitations et, uniquement si nécessaire, à des prescriptions ou des interdictions.

Nous voulons vivre dans une société pluraliste qui met l'accent sur la liberté et les responsabilités individuelles. Cette liberté ne peut être restreinte que si elle menace la liberté ou l'intégrité d'un tiers. Il n'appartient pas à l'État d'imposer aux habitants un mode de vie. L'État doit garder une attitude neutre face à toutes les religions ou convictions, pour autant qu'elles soient compatibles avec notre ordre juridique. Assurer l'égalité entre femmes et hommes, quels que soient leurs modèles de famille et de vie, ainsi que l'égalité des chances, relève de l'évidence pour les Vert'libéraux. Aucune forme de discrimination ne doit être tolérée dans notre société.

Notre politique vert'libérale se veut réfléchie et raisonnable. Nous valorisons ainsi les solutions constructives au-delà du clivage gauche-droite. Pour atteindre nos objectifs politiques, nous misons sur un rapport à autrui empreint de respect mutuel. Nous menons notre activité politique pour toutes et tous sans poursuivre d'intérêts particuliers. Nous voulons participer activement à la construction de l'avenir. Nous sommes persuadés que le bien-être, le progrès, un environnement préservé et un État libéral peuvent être conciliés.

La Suisse et Genève doivent devenir exemplaires en matière de protection du climat. Le virage écologique est possible et les technologies pour le réaliser sont disponibles. Nous souhaitons aborder ce tournant sans tarder de manière pragmatique et décidée en œuvrant au quotidien pour le bien-être des individus.

La transparence, l'éthique et la recherche d'amélioration continue des politiques publiques guident notre action au service des habitants de la ville de Genève.

Nos axes forts

Nous protégeons **l'environnement et la biodiversité** en favorisant l'utilisation raisonnable des ressources naturelles et privilégions le recours aux énergies renouvelables, ainsi qu'une amélioration continue de notre efficacité énergétique. Une mobilité écologique et économique conjuguée à une utilisation rationnelle du territoire permet une qualité de vie améliorée pour les habitants de Genève. Nous valorisons notamment la production et l'accès aux produits agricoles saisonniers et locaux exempts de tous produits phytosanitaires.

Nous œuvrons pour **une économie forte**, responsable, innovante, garante d'emplois et de prospérité. Les piliers de cette économie que nous souhaitons complémentaire à l'écologie sont : la diversification de ses domaines et de ses emplois, un fonctionnement circulaire, et un tissu de commerces et d'artisanats de proximité renforcés. Nos finances publiques doivent être saines et exemplaires aujourd'hui ainsi que pour les générations futures.

Nous œuvrons pour **une urbanisation** qui tienne compte de l'Humain et de ses interactions. Il est nécessaire de prévoir une densité de construction qui soit raisonnable. Nos espaces verts doivent être développés et s'étendre, au bénéfice des usagers, en contribuant à la diminution des îlots de chaleur. Nous souhaitons préserver les arbres séculaires tout comme la nature qui nous entoure. L'espace public et les aménagements sécurisés doivent répondre aux besoins de toutes les générations.

Notre programme par domaines

Environnement et biodiversité

Le changement climatique, la diminution des ressources et l'augmentation de la pollution nous imposent de modifier nos modèles et nos habitudes de consommation. Nous devons adapter notre production d'énergie en conséquence.

Un approvisionnement énergétique écologique et plus économique peut être atteint grâce aux progrès technologiques actuels. L'État responsable tient un rôle essentiel en tant que vecteur et garde-fou pour atteindre ces objectifs, en sensibilisant et en incitant financièrement à la transition énergétique.

La sauvegarde d'une biodiversité forte est essentielle au maintien de notre qualité de vie dans un environnement préservé.

Nous nous engageons pour :

- Instaurer le 1 % climatique sur le budget en faveur de projets environnementaux (en matière énergétique notamment) permettant des économies financières dans les charges de fonctionnement.
- Mettre en place des incitations financières pour les propriétaires en faveur de la production et de l'efficacité énergétique visant à l'autosuffisance de leurs bâtiments.
- Favoriser de telles adaptations en premier lieu sur les bâtiments propriété de la ville (du patrimoine administratif et ceux gérés par la gérance immobilière municipale).
- Amener les entreprises des nouvelles technologies, grandes consommatrices d'énergies et génératrices importantes de déchets à repenser leurs infrastructures, processus et consommation.
- Établir un plan sectoriel de l'éclairage public garantissant des « couloirs de noir » pour la faune nocturne en ville avec une réduction de la pollution lumineuse et de sa consommation électrique inutile. Cette mesure sera adaptée selon les lieux et les heures tout en veillant à ne pas réduire la sécurité du domaine public.
- Re-naturer les cours d'eau genevois (fleuves, rivières et affluents) afin d'y garantir un habitat piscicole varié propice aux différentes espèces indigènes aujourd'hui menacées.
- Profiter de cette revalorisation pour rendre aux habitants l'accès à ces cours d'eau.
- Établir des couloirs verts de végétation dans notre ville en augmentant les espaces verts sur le territoire de la Ville de Genève de 5 % durant la prochaine législature afin de mieux adresser les effets négatifs du changement climatique.
- Planter, au cours de la prochaine législature, plus de 10 000 arbres supplémentaires aux compensations légales dues aux abattages en ville de Genève.
- Inciter les exploitants de la restauration en ville de Genève à réduire le plastique et à favoriser les emballages biodégradables, recyclables, réutilisables.
- Encourager les « éco-gestes » et l'« éco-comportement » par des campagnes d'information ciblées autour des mesures les plus efficaces dans la réduction de l'empreinte écologique.
- Inciter la population genevoise au tri des déchets en effectuant plus de campagnes de sensibilisation.

Mobilité

Il est devenu indispensable de repenser les modèles et les moyens de mobilités actuels en tenant compte des besoins individuels en regard des intérêts collectifs et des enjeux environnementaux.

Les individus doivent être sensibilisés aux impacts du transport individuel motorisé sur la qualité de vie au sein de notre Ville. Les conséquences sont nombreuses : la congestion du centre-ville et une forte densité de trafic s'étendant au-delà des horaires conventionnels, ainsi que la pollution respiratoire comme auditive portant de plus en plus atteinte à notre santé.

Faire évoluer nos usages et nos infrastructures de mobilité est la solution pour tendre vers une meilleure qualité de vie en ville. Dans cet objectif, une réelle complémentarité des modes de transports publics et privés doit être atteinte afin de réduire la « mobilité inutile » et son impact écologique. Nous pensons que l'État tient un rôle important dans cette démarche et doit encourager ces évolutions par l'amélioration constante des concepts, des moyens et des axes de mobilités mis à disposition des usagers du domaine public.

La mobilité douce ainsi que la mobilité électrique individuelle doivent faire l'objet d'initiatives spécifiques.

Nous nous engageons pour :

- Favoriser la mobilité électrique par une augmentation forte du nombre de solutions de recharge sur le domaine public de la ville.
- Introduire une incitation financière de bornes de recharges électriques sur le domaine privé.
- Instituer des tarifs préférentiels dans les parkings publics en ville de Genève pour les véhicules les moins polluants.
- Mettre en œuvre un péage urbain pour l'hypercentre différencié en fonction du degré de pollution des véhicules.
- Encourager la mobilité douce avec une accélération de la création des aménagements dédiés (conformément à la loi sur une mobilité cohérente et équilibrée H121 votée par le peuple le 5 juin 2016), avec une séparation en dur des voies pour vélos et piétons du reste du trafic. Les tronçons entre le pont de la Coulouvrenière et la gare Cornavin et aux carrefours entre la rue des Terreaux-du-Temple, la rue Isaac-Mercier, ainsi que la rue de Chantepoulet doivent être abordés en priorité.
- Interdire le parage des deux roues motorisés sur les trottoirs et inciter ceux-ci à utiliser les places qui leur sont dédiées dans les parkings publics.
- Offrir des solutions de parage de vélos et trottinettes sécurisées dans les zones sous-dotées.
- Augmenter les sites propres dédiés aux transports en commun.
- Renforcer les incitations tarifaires à l'usage des transports en commun.
- Étudier la pertinence du maintien des feux de circulation existant en vue de réduire les émissions des véhicules, notamment la nuit.

Aménagement et cadre de vie

La densification se doit d'être équilibrée entre le besoin de créer des logements et le respect de l'environnement, notamment la conservation des espaces verts. Toute décision d'urbanisation doit prendre en compte les attentes des habitants en les y associant. Il est crucial pour l'avenir d'empêcher le mitage du territoire et de limiter l'extension des zones à bâtir. C'est pourquoi nous nous engageons pour leur densification et la compensation des nouvelles zones. Nous ne voulons pas d'une Genève minérale et pensons qu'il est temps de retrouver une nature en ville, véritable poumon de verdure, propice à la biodiversité. Par ailleurs, nous estimons que les concepts d'architecture doivent être adaptés aux vrais besoins des habitants tout en tenant compte des enjeux financiers.

Genève doit son succès à une mixité sociale, une grande diversité culturelle et une bonne qualité de vie. Les projets de construction de logements doivent répondre à cette réalité. De plus, ils doivent être adaptés aux besoins des foyers modernes. Ils devront ainsi permettre des formes alternatives de propriété, comme les coopératives d'habitation en plus de la propriété par étage (PPE). Ces formes d'habitat constituent une épargne retraite autant qu'une garantie de logement.

Nous nous engageons pour :

- Instituer un « ratio vert », assurant que la surface des zones vertes en ville reste conséquente, sans empêcher la densification des zones qui s'y prêtent.
- Encourager la végétalisation des façades et des toitures.
- Réviser l'aménagement de la rade en améliorant son arborisation et sa végétation.
- Faire de la plaine de Plainpalais un véritable parc.
- Arboriser les toits des immeubles propriétés de la ville de Genève en jardins rooftop.
- Couvrir les voies CFF de la zone de Sécheron afin d'y déployer des potagers urbains et différents projets, dont une réserve naturelle en faveur de la biodiversité.
- Piétonner la zone de Rive sans construction d'un nouveau parking.
- Transformer des zones pauvres en circulation en parcs et favoriser les zones piétonnes en déviant le trafic routier.
- Agir pour que le patrimoine bâti soit transformé et modernisé plutôt que détruit.
- Lancer un projet pilote arborisation-peinture blanche des routes afin de diminuer la chaleur avant d'en mesurer les résultats genevois.
- Modifier le plan directeur communal pour intégrer comme priorités à développer :
 - Les couloirs écologiques et végétalisés en faveur de la faune.
 - Les « couloirs noirs » nocturnes.
 - Le recensement et le potentiel de développement solaire sur le bâti existant.
 - Le recensement arboré complet du territoire avec un plan de développement quinquennal vers plus de valorisation et de préservation.
 - La carte de l'efficacité énergétique du bâti sur le domaine communal.
- Favoriser le développement de l'habitat coopératif garant de mixité sociale et générationnelle, indispensable à la cohésion de la population genevoise.
- Faciliter le développement de coopératives de propriétaires et la construction de PPE en vue de l'accès à la propriété.
- Créer une coopérative municipale d'habitation complémentaire à la GIM.
- Réviser la politique de récolte des déchets, avec notamment des « points récup' » repensés, plus attractifs, uniformisés et mieux intégrés dans le site.
- Introduire pour tout projet de construction un critère visant à installer des bornes électriques dans les parkings.

Économie et finances

La ville de Genève possède un tissu économique diversifié, aussi bien en secteurs d'activités que par ses catégories d'emplois. C'est ce qui fait sa force et sa résilience. Une économie libérale, compétitive et couronnée de succès constitue la base de notre prospérité, de l'innovation et du tournant énergétique. C'est pour cette raison que les conditions-cadres de l'économie doivent être non seulement bonnes, mais optimales. Genève doit devenir une pionnière en matière de Cleantechs.

Les Vert'libéraux sont favorables à un budget équilibré. Dans ce sens, la dette doit être réduite sur le long terme et dans un contexte de crises économiques récurrentes. Les emprunts doivent être faits de manière prudente pour des investissements sains dans des projets d'avenir.

Si les grandes entreprises ont une organisation étoffée nécessitant moins d'aide administrative et légale, cela n'est pas le cas des plus petites organisations, comme les PME, les startups, ainsi que les indépendants. Les subventions doivent aisément être accessibles et régulièrement être remises en question pour en étudier les coûts et les effets. Les démarches administratives ne doivent pas être des entraves au développement des entreprises et aux initiatives individuelles.

Nous nous engageons pour :

- Optimiser les moyens et effectifs alloués aux différentes administrations de la ville afin que ces dernières puissent délivrer aux administrés des services les plus efficaces.
- Profiter des innovations technologiques pour réduire les charges de fonctionnement par le recours aux outils numériques disponibles.
- Agir pour que toute activité économique se fasse dans une optique durable.
- Soutenir les missions de promotion économique permettant d'attirer des entreprises qui correspondent à ces objectifs dans notre ville.
- Encourager une économie locale forte au travers de ses PME, ses startups, mais aussi de formes alternatives d'entrepreneuriat (coopératives, associations, fondations...).
- Soutenir les petits commerçants, les artisans locaux par des actions en faveur de l'économie circulaire, en simplifiant les démarches administratives les concernant.
- Reconnaître la contribution des entreprises au développement durable, entre autres par des régimes de fiscalité plus favorables ou une promotion particulière.
- Créer un guichet d'administration numérique unique pour les PME et les indépendants.
- Modifier les critères de soutien de la FONDETEC vers un soutien plus fort aux initiatives innovantes dans le domaine du développement durable et des cleantechs.
- Favoriser l'innovation par des concours de créativité portés par la ville en collaboration avec les faïtières.
- Soutenir le commerce coopératif local en leur destinant des arcades abordables dans les plans de développement des futurs quartiers.
- Créer des marchés éphémères, au bénéfice des producteurs et artisans cantonaux, leur permettant de venir à la rencontre de la population et proposer leurs produits.

Gouvernance

Nous nous engageons en faveur d'une administration forte, mais économe qui se concentre sur ses tâches essentielles, en se fondant sur la responsabilité de l'individu et en organisant ses services. Il faut régulièrement examiner avec diligence si ces tâches sont remplies efficacement ou si des privés sont à même de mieux les accomplir.

L'efficacité administrative est pour cela essentielle tout en garantissant une absence de doublon au sein de la commune ou du Canton sur ces tâches. L'exemplarité de notre administration et des autorités dans l'utilisation du denier public doit garantir au citoyen que chaque effort qu'il consent sera utile à l'amélioration de sa qualité de vie future.

Nous nous engageons pour :

- Garantir une gestion de l'administration publique plus efficace, forte d'une meilleure transparence des décisions, notamment dans l'attribution des mandats publics.
- Instaurer des critères environnementaux aux prestataires soumettant, afin de mieux prendre en compte les efforts des entreprises locales dans ce domaine.
- Reprendre les discussions avec l'État de Genève au sujet de la répartition des tâches entre la ville et le Canton de Genève (Grand Théâtre, routes, culture, police de proximité), afin d'éviter les nombreux doublons et d'en améliorer l'efficacité.
- Supprimer les rentes à vie pour les Conseillers Administratifs selon le même principe que l'initiative déposée en 2019 par le Parti Vert'libéral genevois au niveau cantonal pour le Conseil d'État.
- Réformer le système de contrôle des notes de frais des élus et de l'administration.
- Réviser le statut de la Gérance immobilière (GIM) afin de le rendre plus clair et transparent dans ses critères et procédures d'attribution.
- Assurer la tenue d'un audit régulier de tout organisme percevant une subvention.
- Réformer le système de contrôle interne de la commune et de ses processus de suivi.
- Évaluer régulièrement les politiques publiques mises en œuvre par la ville avec l'aide d'un organisme indépendant, notamment par une mesure de la satisfaction de la population.
- Communiquer de manière transparente aux citoyens les résultats de ces évaluations.

Société, sports et culture

Le succès de la Suisse est fortement dû à une société libérale, progressiste, ouverte et égalitaire. La participation active de la société civile et des associations est la clé pour défendre ces valeurs. Nous nous engageons en faveur d'une société dans laquelle tous les individus peuvent s'épanouir librement et ont les mêmes chances, indépendamment de leur genre, de leur façon de vivre ou d'aimer. La formation doit développer au maximum les potentialités de chaque enfant afin de lui permettre de devenir un adulte actif dans la société de demain.

La culture n'inclut pas seulement l'art et la littérature, mais aussi les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeur, les traditions et les croyances. La culture reflète l'état de la société, elle promeut le développement et la transmission des traditions tout en inspirant également l'innovation. Nous reconnaissons le rôle important de la culture pour la constitution de l'identité et la médiation entre les diverses générations, modes de vie, langues et régions. Spécialement à une époque de mondialisation et de transformation, la culture nous offre des repères et nous apprend en outre à percevoir le monde d'une façon différenciée.

Le sport réunit les peuples au-delà des frontières politiques et crée un lien entre tous les groupes de population. Il remplit une fonction importante, non seulement dans le domaine de la santé, mais aussi dans l'intégration et la cohésion sociale. Nous soutenons non seulement une promotion ciblée du sport populaire et du sport des jeunes, mais aussi de bonnes conditions-cadres pour le sport d'élite.

Nous nous engageons pour :

- Proposer plus de solutions de garde dès la fin du congé maternité jusqu'à l'entrée à l'école obligatoire, afin d'offrir aux enfants une parfaite égalité des chances (crèches, garderies et mamans de jour).
- Adapter les infrastructures extra scolaires aux horaires des parents qui travaillent, aussi durant les vacances scolaires.
- Instaurer un congé paternité pour les employés de la ville.
- Soutenir les familles monoparentales et les proches aidants.
- Mettre en application l'initiative pour une politique culturelle cohérente IN 167, en lien avec les tractations sur la répartition des tâches entre l'État et la ville de Genève.
- Subventionner des cours de français et d'alphabétisation pour personnes dans le besoin.
- Favoriser le sport comme moyen d'intégration pour les migrants (adultes et enfants).
- Développer les infrastructures d'accueil pour les migrants.
- Étudier la possibilité d'ériger une nouvelle patinoire derrière celle des Vernets, comme plan B éventuel au projet du Trèfle-blanc.
- Garantir l'égalité salariale dans l'administration communale.
- Moderniser ainsi qu'adapter l'offre et les installations des restaurants scolaires.
- Mettre sur pied des initiations aux bases des technologies numériques et leur impact environnemental.
- Donner plus de considération aux associations de quartier, clubs sportifs, groupes communautaires, fondations d'utilités publiques en les faisant participer aux débats de façon proactive.
- Soutenir la création d'un nouveau bâtiment avec panneaux solaires en toiture pour la Cité de la Musique dans un autre lieu qu'à côté de la place des nations (espace arboré, poumon de verdure et de fraîcheur) qui démolira la villa des feuillantines.
- Augmenter la participation cantonale au fonctionnement et au développement culturel dont le Grand Théâtre est l'un des promoteurs principaux.
- En accord avec l'initiative populaire 167 « Pour une politique culturelle cohérente à Genève », une répartition plus judicieuse des charges entre le Canton et la Ville garantira une meilleure promotion de la culture pour Genève dans son ensemble.

Sécurité

Les droits fondamentaux tels que la liberté individuelle, l'intégrité physique et la propriété sont des valeurs à protéger. Dans les cas où la responsabilité individuelle et l'honnêteté sont mises en échec, il appartient à l'autorité publique de défendre les droits fondamentaux et de s'employer activement à punir les délits. Nous devons cependant être conscients que la sécurité absolue est impossible à assurer dans une société libre. Les mesures de protection mises en place par l'État nécessitent une légitimation par des bases légales et un contrôle politique efficace. Les personnes qui respectent les lois méritent notre confiance et leur sphère privée doit être garantie. L'inclusion sociale et le sentiment d'appartenance à la communauté constituent le fondement de la sécurité des habitants. Une proximité des représentants de la loi avec la population est nécessaire à ce sentiment.

Nous nous engageons pour :

- Revaloriser la police municipale dans son rôle et ses prérogatives locales auprès de la population en regard de ceux de la police cantonale.
- Donner la possibilité à notre police municipale d'approfondir ses compétences et augmenter sa proximité avec la population par l'accès à des formations spécifiques (social, comportemental, addictologie, violence...) afin d'augmenter la cohésion.
- Renforcement de la surveillance des espaces verts avec la création d'une force d'agents municipaux dédiés au maintien de l'ordre, de la propreté et de la salubrité des parcs publics.
- Prévoir des lieux conformes et dédiés à la politique des quatre piliers en matière de lutte antidrogue : Prévention, Thérapie, Réduction des risques et Répression.
- Assortir les mesures de préventions à un volet répressif ambitieux visant à supprimer la consommation et le trafic de stupéfiants sur le domaine public.
- Lutter contre l'abandon de déchet sur la voie publique (mégots, restauration rapide).
- Freiner l'exploitation d'animaux sauvages à des fins commerciales lors de manifestations se tenant sur le territoire de la ville de Genève, et assurer un soutien renforcé aux organisations œuvrant en faveur de la protection animale.